



PROJET « LE SOLEIL POUR L'EAU »:
eau pour les jardins à la périphérie de Niamey

**TERMES DE REFERENCE pour le partenariat avec le
Collège des Femmes de la Plateforme Paysanne du Niger**

1. Informations générales du projet

Chef de file et partenaires :

Organisme Chef de File : RECOSOL (Italie)

Organisme Partenaire : Commune de Niamey 1, 3, 4, Hamdallaye (Niger)

Partenaires italiens : RECOSOL, Communes Italiennes

Autre partenaires du projet : RESEDA (Niamey)

Localités de l'action : Gorou Banda (Niamey 1) – Kongou Zarmagandaye (Niamey 4) – Kongou Gorou (Niamey 3) – Commune de Hamdallaye

Raison de l'action

Un certain nombre de petites et moyennes Communautés italiennes sont engagées à développer des actions de Coopération décentralisées avec les pays du Sahel en échangeant des compétences et en fournissant des ressources, sur la base d'exigences concrètes des destinataires, avec le but d'établir des relations réciproques de connaissance et des relations culturelles durables.

2. Le Projet

Objectif du projet :

- Développement de l'économie des groupements féminins à travers une augmentation de la disponibilité d'eau pour les cultures maraichères même à commercer.
- Le projet est axé sur la disponibilité de l'eau au moyen de l'emploi de l'énergie solaire.

L'eau pour l'irrigation.

Les villages riverains des mares, du fleuve et ceux placés autour de nappes suffisamment riches ont généralement mis à culture des légumes, production pas vraiment habituelle dans la réalité locale. Toutefois ces cultures présentent la difficulté de disposer de l'eau en mesure suffisante à irriguer des jardins de dimensions tels à produire des volumes de légumes pour la vente aux marchés urbains, au-delà de la consommation directe.

Le modèle de développement à ce propos est représenté par les "Jardins des femmes".

Le soleil pour l'eau.

Les situations spécifiques rencontrées dans les villages ont conduit à développer des systèmes mobiles de panneaux solaires (« charrettes solaires ») qui les rendent plus flexibles, aptes à être employés par plusieurs sujets différents, et à être défendus contre les vols et les endommagements. Ce système, résultat d'une série d'expérimentations en collaboration avec DEIAFA (Département de Mécanique de la Faculté d'Agriculture de Turin) à été adapté et réalisé par les artisans de RESEDA et est composé par quatre panneaux solaires montés sur une simple charrette à deux roues avec des connexions électriques directes.

Prise en charge de l'enjeu foncier

Une question de première importance pour l'introduction de systèmes agricoles innovateurs c'est la structure de la propriété foncière au Niger, qui exclue les femmes, qui n'ont donc pas la possibilité d'utiliser des terrains sur la moyenne-longue période.

A ce propos le projet, grâce à l'intermédiation des maires et des chefs de village, a obtenu de la part des propriétaires la concession des terrains pour 5 années: des actes de cession des terres en faveur des Groupements Féminins ont été signés dans 3 sites (à l'exception de Kongou Gorou) ; de cette façon les femmes ont la possibilité de cultiver les jardins pendant toute l'année, même en saison de pluie.

L'appui agronomique

Depuis Mars 2009 le projet a chargé M. Hassane Sounna (agronome) de la formation techniques des femmes (techniques de pépinières, techniques culturales, techniques de protection des cultures, techniques de compostage), aussi bien que de l'approvisionnement des femmes en semences améliorées, en produits phytosanitaires et en outillages agricoles (fournis par le projet).

Cet appui a atteint des résultats appréciables, soit en terme de production pour la consommation familiale, soit en terme de commercialisation des produits, et va continuer pour l'année 2010.

Etat des lieux

A présent la situation des sites du projet est la suivante :

- Hamdallaye :
 - 300 femmes dans le Groupement féminin
 - 30 femmes cultivent (parcelles individuelles de presque 100 mètres carrés)
 - plusieurs femmes sont en attente de nouvelles parcelles à cultiver (au début de la prochaine saison la surface disponible pour le jardins sera presque doublée)
- Kongou Zarmagandaye :
 - 80 femmes dans le Groupement féminin
 - 20 femmes cultivent (parcelles individuelles de presque 80 mètres carrés)
- Kongou Gorou :
 - 60 femmes dans le Groupement féminin
 - 60 femmes cultivent (parcelles individuelles de presque 20 mètres carrés)
- Gorou Banda:
 - 67 femmes dans le Groupement féminin
 - 67 femmes cultivent (parcelles individuelles de presque 15 mètres carrés)
 - (ont demandé l'élargissement de la surface disponible pour le Jardin, pour permettre aux femmes d'avoir des parcelles réellement rentables)

Les Groupements des Femmes ont signé avec le projet (RECOSOL) un accord qui prévoit l'autonomisation progressive des activités de maraichage soit au point de vue économique soit au point de vue de la formation et de l'accompagnement. (voir annexe 1)

3. Objectif du partenariat

Le projet a le but d'arriver dans deux années à l'autonomisation complète de l'activité maraichère des Groupements Feminins.

Pour l'année 2010 l'action de formation et accompagnement objet de ces TDR devrait obtenir les résultats suivants:

- a) renforcer les capacités des femmes, à savoir :
 - capacités d'organisation et coopération au sein des Groupements
 - capacités de gestion et mobilisation des ressources économiques
 - capacités dans la commercialisation des produits
- b) assurer que les Groupements gèrent une "CAISSE" dans le but de :
 - re-constituer progressivement le capital mis à disposition par le projet en rapport aux semences et aux produits phytosanitaires
 - soutenir les couts pour le maintien ordinaire (fait par RESEDA) de la pompe/panneaux
- c) assurer le bon usage et le bon maintien des équipements prêtés aux femmes , et en particulier:
 - sécuriser les équipements
 - prévenir immédiatement RESEDA en cas de panne

4. Description des tâches

- a) Préparation du programme de formation/accompagnement, avec les contenus suivants :
 - Modalités d'organisation et fonctionnement des groupements fondée sur l'esprit de coopération et collaboration entre les femmes ;
 - Comptabilité de base et gestion financière ;
 - Mobilisation des ressources économique afin de créer un fond d'épargne, et gestion pratique du livret d'épargne ;
 - Techniques de commercialisation ;
 - Instructions pratiques finalisées au maintien ordinaire des équipements : nettoyage quotidien des pannaux, roulement du cable électrique et des tuyaux, sauvegarde des tuyeaux et des pneus des charettes des épines, surveillance contre l'utilisation anormale des panneaux, etc.
- b) Développer la formation dans les sites avec periodicité constante pendant toute l'année, et dans les horaires et les temps qui permettent la participation du plus grand nombre possible de femmes.
- c) Assurer le suivi des actions de formation et accompagnement.
- d) Préparer un rapport mensuel à adresser à RECOSOL, à RESEDA et à l'agronome, avec la description des actions de formation et accompagnement faites et de leur résultats (on demandera le même à l'agronome)
- e) Identifier d'autres possibilités de réalisation d'activités génératrices de revenus dans les différents sites pour les femmes qui n'ont pas accès à l'activités de maraichage

Toutes les actions de formation et accompagnement doivent être faites en collaboration et coordination avec RESEDA (M.me Rekia) et avec l'agronome (M. Hassan Sounna), à partir de la planification même des actions.

5. Mise en œuvre

- a) Prise de contact entre le Collège des Femmes, M. Hassan Sounna et RESEDA (M.me Rekia, M.Hamma) : dès que possible
- b) Première visite dans les villages pour la présentation de l'action de formation et la prise de contact avec les femmes, avec la participation de M. Hassan Sounna et de RESEDA (M. Hamma) : dès que possible
- c) Elaboration du programme de formation selon les contenus susdits, et approbation de RECO SOL: dans le mois de Janvier 2010
- d) Démarrage des actions dans les villages : début de Février 2010
- e) Périodicité des séances de formation et suivi :
 - pendant le premier semestre 2010: 1 fois par semaine dans chaque village
 - pendant le deuxième semestre 2010 : selon le besoin, et en accord avec RECO SOL
- f) Périodicité des rapports à RECO SOL : chaque mois

6. Sites de l'action de formation

Kongou Gorou (Niamey 3)

Kongou Zarmagandaye (Niamey 4)

Commune de Hamdallaye

(Dans le village de Gorou Banda la formation et l'accompagnement seront effectués par une fonctionnaire de la Commune 1)

7. Durée du partenariat

Le partenariat objet des présents TDR est prévu pour une année (de Janvier 2010 à Janvier 2011).

A la fin du premier semestre 2010 RECO SOL, sur la base d'une évaluation générale des actions et des résultats, pourra demander des modifications du programme des actions.

8. Demande d'offre

Sur la base des TDR susdits on demande au Collège des Femmes la présentation d'une offre la plus détaillée possible, soit en terme de coûts soit en terme de contenus des actions prévues.



ANNEXE 1

ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE RECO SOL/RESEDA ET LE GROUPE FÉMININ DE

.....

RECO SOL, ici représenté par RESEDA dans la personne de Madame ATTAMA Sabine, accueille avec plaisir la volonté des femmes du Groupement Féminin de (Hamdallaye, Gourou, etc), ici représenté par la Présidente, Madame, à entreprendre des activités génératrices de revenus, destinées à améliorer les conditions économiques et sociales des femmes .

Le soutien de RECO SOL est finalisé au démarrage des activités du Groupement, qui doit s'organiser dès maintenant pour devenir progressivement autonome au point de vue économique.

Les termes de l'accord qui suivent sont donc finalisés à préciser l'engagement à poursuivre le développement durable et autonome des activités du Groupement féminin.

RECO SOL s'engage à soutenir l'activité du Groupement par :

- ✓ Le prêt à usage des équipements nécessaires à l'activité maraichère et à la commercialisation des produits (pompes, panneaux, matériel agricole, etc.) . Cette mise à disposition est provisoire et subordonnée à le bon usage et le bon maintien des équipement.
- ✓ la formation des femmes en techniques de pépinière, de production maraichère, de protection des cultures, de compostage, etc., et suivi des activités ;
- ✓ la mise à disposition d'un capital (à entendre comme micro-crédit au Groupement) pour l'approvisionnement de semences améliorées.

De son coté le Groupement féminin s'engage à :

- ✓ assurer le bon usage et le bon maintien des équipements qui sont prêtés, et en particulier:
 - sécuriser les équipements
 - prévenir immédiatement RESEDA en cas de défaut
 - garantir le maintien ordinaire de la pompe (en payant les couts d'entretien technique fait par RESEDA tous les 6 mois)
- ✓ former une "CAISSE" dans le but de :
 - re-constituer le capital mis à disposition par RECO SOL (pour le 2009 au moins le 50% en semences et/ou en argent).
 - soutenir les couts pour le maintien ordinaire de la pompe fait par RESEDA (60.000 CFA par an)

A l'occasion des prochaines missions de RECO SOL (novembre 2009-février 2010) il y aura une rencontre entre RECO SOL, RESEDA et le Groupement des Femmes pour :

- vérifier les conditions ci-dessus (formation, maintien des équipements, production, caisse commune)
- décider les objectifs pour l'année prochaine .

Fait à

SIGNATURE